

PV DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 septembre 2019

Membres présents

Vincent DEDIEU, Président

Jean Paul BARONNET, Bernard PERILAUD, Jean Michel LABEQUE, Jean Serge GRAND, Aurélien ANDRIEUX, Sandrine EYMARD, Alain VANDAL, Didier TIFFON, Raphaël NAUDON, Michel GILBERT, Sophie COLLET, Daniel CHEVRIAUX, Aurélie SIMONNET, Christine BERGOUZAREAU, Jacky DURAND, Patricia LAPEYRE, Alain LAVIGNAC, Marina MORLAAS, Richard BONNET

Membres excusés

Mariel GUILMAN, Christian GAUTHIER, Eric GAULIER, Gérard DAMIENS, Sophie CHAUVIER, Emmanuel LEGROS, Pierre Marc LAMONTAGNE, Gilles COTTINET, Yves FEYFANT, Henry Pierre WEINGARTEN, Anthony DOUGE, Alain MENUT, Gérard MORVAN, Jean Marc ROUXEL, Eric SAMOYEULT, Annick DEMORTIER

Invités présents

Dimitri RASSIN

Invités excusés

François TRARIEUX, CTS

Thierry GAULT, CTS

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut délibérer règlementairement.

Début de séance à 10 h

La séance est ouverte par le président

Mot d'accueil :

Hommage à Magali NADAU, court retour sur la cérémonie des obsèques. Il rend également hommage à ceux qui nous ont quittés, Mado Paul épouse de Bernard Paul président du CC PERIGUEUX DORDOGNE ainsi que le papa de G. Canouet.

Egalement une pensée pour T. GAULT suite à ses problèmes de santé.

Remerciement aux CD ayant prêté des véhicules à l'occasion des différents déplacements des sélections du comité régional.

Remerciement à tous les clubs qui ont organisé les championnats régionaux et qui ont connu un véritable succès dans toutes les disciplines.

Compte rendu du CA précédent :

Le secrétaire général s'excuse de ne pas avoir pu transmettre le compte rendu du CA précédent avant, de ce fait il demande à avoir un secrétaire Adjoint et pas uniquement pour la rédaction des PV. Marina MORLAAS, Patricia LAPEYRE, Aurélie SIMONNET se portent volontaire pour assister le secrétaire général, merci pour leur spontanéité.

Lecture du compte rendu du CA du 10 mai 2019

Le secrétaire général fait les modifications du PV et nous le diffusera, le PV est mis au vote et est adopté - une abstention.

Les comptes rendus étant diffusés parfois tardivement, les décisions ou délibérations urgentes sont cependant transmises à l'issue du CA aux différents destinataires, dans la mesure où l'adresse mail est valide.

Statistiques :

- **LICENCES**

Comparatif arrêté au 31/08/2019

A cette date le comité régional Nouvelle Aquitaine comptait 9 505 licenciés toutes disciplines et catégories confondues

Les statistiques laissent apparaître une perte de 535 licences (10 040 au 31/08/2018). Cette perte se situe surtout chez les catégories jeunes : – 107 en école de vélo – 107 en cadets – 82 en minimes – 67 en 3^{ème} cat -32 licences arbitre que l'on peut imputer à l'obligation du certificat médical et à l'âge des personnes. Chez les catégories jeunes la perte est plus difficile à expliquer, et les responsables s'efforcent de trouver les causes et des solutions afin d'arrêter cette hémorragie.

La perte se situe plus chez les garçons (-543 soit 6,35%). Pour les féminines légère augmentation (+8 soit 0,8 %).

Pratiquement tous les départements sont plus ou moins touchés par cette perte de licenciés, les plus grosses pertes se situent au niveau des départements : 33 -16 - 64 -23, seul le département de la Dordogne a augmenté son nombre de licenciés +42.

Ramenée aux nombres de départements par comité régionaux, cette situation est pratiquement la même sur le plan national ce qui n'est pas forcément réjouissant.

N'ayant pas suffisamment de recul, il sera intéressant cependant de faire des statistiques sur les trois années écoulées.

- CLUBS

Pour l'année 2019 il a eu 245 clubs qui se sont affiliés contre 244 en 2018 soit 1 club de plus.

- EPREUVES

Lors de l'élaboration des calendriers pour l'année 2019, toutes disciplines confondues, le nombre d'épreuves inscrites était sensiblement le même qu'en 2018 soit 897 épreuves. A ce jour il y a environ 80 épreuves en moins soit une perte de 8,9%. Comme pour les licences se sont les épreuves

de catégorie jeunes qui subissent le plus d'annulation : école de vélo – 12, minimes -15, cadets -14, les autres annulations concernent toutes les autres catégories, PCO – 11, 1/2/3/J -8,

2/3/J -9, VTT -9

Finances :

L'organisation de la comptabilité est momentanément perturbée suite au décès de Magalie NADAU, c'est Cécile LADEVE et Isabelle TRILLAUD, chacune dans des domaines particuliers qui ont repris la succession.

Dans l'immédiat on reste sur des perspectives.

La diminution des licences -6 000€, la diminution des organisations – 8 000€

Certaines commissions n'ont pas respecté le budget prévisionnel qui leur était alloué (dépassement) les budgets prévisionnels seront à affiner au mieux pour l'année 2020 et devront être respectés.

Investissement : 4 véhicules neufs achetés car le parc était très vieillissant.

1 neuf places, 1 fourgon double cabine et 2 voitures 308 réparties 1 pour la course et 1 de liaison.

Un investissement important a été fait dans du matériel qui faisait besoin pour les équipes de l'ETR.

Cyclisme : Actuellement 925 abonnés à Cyclisme ce qui est stable, mais nous n'arrivons pas à atteindre l'objectif des 1000, il faut signaler toutefois que la publicité sur le journal est en augmentation, ce qui est un élément positif.

Subventions :

Région : 97 000€ en 2018 réparties en divers secteurs, 119 000€ pour 2019 : l'augmentation est due au nombre de sportifs de haut niveau et l'achat du nouveau fourgon.

CNDS : pas de visibilité 34 100€ en 2018, 34 100€ en 2019.

Les conventions sont signées avec le Conseil Départemental de la Creuse et ville de Guéret.

ASO : 9 600€ en 2018 et 2019

LNC : 14 970€ à répartir entre le comité régional et les départements.

Dans tous les cas, il faut mettre en avant les sportifs de haut niveau avec notamment le travail des pôles.

En ce qui concerne le litige sur un fourgon, le délai du recours étant dépassé, il faut maintenant faire appel à un huissier pour récupérer la somme revenant au comité régional, cette affaire est suivie par Michel GILBERT.

La courbe de trésorerie est mise en place pour faire les comparaisons d'une année sur l'autre, la situation est stable par rapport à l'année dernière à la même date.

Avec un brin d'optimisme, on pourrait penser que le budget pourrait être à l'équilibre.

Election interne :

Nouveau membre du BE : Suite à la démission d'un membre du BE, sur proposition du Président, l'élection de Jean Serge Grand en remplacement de Patrick SAINT MARTIN, est adoptée à l'unanimité. Jean Serge GRAND assurera également la liaison avec le CROS.

Points sur les commissions :

→ **CYCLO-CROSS :**

Une réunion avec Eric SALVETAT, Vincent DEDIEU et Francois TRARIEUX pour l'organisation de la commission est prévue.

Le calendrier prévisionnel est établi, à voir si tous les déplacements prévus seront maintenus. Les réservations pour les Coupes de France et le Championnat de France sont faites. Un stage filles sera réalisé avec un financement FDJ en même temps que l'épreuve de Couloumieix Chaniers.

Championnat Régional : François TRARIEUX va tracer le circuit, le règlement particulier a été rédigé. Une nouvelle réunion sera programmée en septembre.

Les clubs manquent de rigueur vis-à-vis du calendrier.

Couloumieix Chamiers passe en UCI et Eymouthiers Montbron sera en cyclo-cross régional.

→ **BMX :**

Une réunion de la commission s'est tenue en juillet. La forme du calendrier est changée avec les différentes coupes. De Février à Juin : coupe NA, sept oct nov : Coupe de district

Les clubs ne jouent pas le jeu des quotas de fourniture des arbitres, de ce fait une sanction financière a donc été mise en place. Il faut par contre faire le suivi.

Une formation d'arbitre régional BMX va être réalisée, ainsi qu'une formation au poste de secrétaire.

L'inauguration de la piste sur l'île d'Oléron, à Saint Pierre d'Oléron, aura lieu samedi 14 septembre.

Pour les récompenses (des coupes) les clubs participent à un pot commun, mais demande que la facturation et le suivi soit fait au niveau du CR.

Le 12 octobre : Evènement à Pessac, épreuves ouvertes à tous, cyclisme urbain, concours de hauteur + concours de figure. Demande de 200/300€ pour que le CR soit partenaire de l'évènement. Il y aura une couverture média avec notamment un article dans Cyclisme. Dimitri a reçu la liste des clubs auxquels il faut verser le dédommagement des engagements pour les épreuves mondiales, ainsi que le remboursement partiel des frais de déplacement.

La commission demande à ce que le secrétariat des épreuves soit rémunéré, car il y a énormément de travail préparatoire.

La CRBMX a demandé à ce que la CNBMX consulte les CR pour les challenges France.

Des athlètes BMX ont participé à certaines épreuves du Championnat de France Piste.

Creuse Oxygène est en train de développer sa section BMX ce qui est positif pour cette partie de la région.

Le système de Photofinish va être commandé avec l'acquisition d'un nouvel ordinateur.

Une revalorisation de la vacation pour les entraîneurs est demandée : aujourd'hui 32€.

Le devis pour les talkies a été reçu, la commande peut être passée par Dimitri.

→ **EDV**

Le TRJC s'est déroulé à Saint Angeau les 15 et 16 juin. Très bonne organisation 165 enfants.

Gros succès au niveau des jeunes arbitres.

Les enfants et les clubs ont fait de très bons retours sur le week-end.

Quelques points à prévoir : secrétariat, contrôle des braquets, Talkies,

Sélection pour le TF : Les 3 meilleurs de chaque catégorie.

Départ le mercredi pour Saint Nazaire, le jeudi sera consacré à la reconnaissance des circuits et la révision du méca jeu.

Points négatifs : Les meilleurs minimes ne veulent pas aller au TF, du coup manque de technique en cyclo-cross notamment, nous finissons 12/14.

Changement pour le TF 2020 : possibilité de participer avec 4 écoles de vélo labellisées, ainsi qu'une sélection régionale qui ne pourra pas compter d'enfants qui sont dans les écoles labellisées participantes au TF. Chaque équipe sera composée de 8 jeunes. Changement dans la méthodologie du classement final.

Prévision d'une réunion en octobre, ainsi que la mise en place d'un forum.

Calendrier pour 2020 et règlement particulier à faire vérifier par la CR EDV.

→ **Route :**

Programmation du calendrier de préparation à revoir peut-être avec François TRARIEUX. Editer également des fiches de CR sportif et financier pour chaque déplacement.

Réunion à prévoir au retour de congés de François TRARIEUX.

Faire un vrai règlement pour chacun des championnats régionaux route.

Serre Castet s'est positionné pour organiser le championnat régional des jeunes à la date du 5 juillet 2020.

Il faut refaire un rappel à candidature pour l'organisation des différents championnats.

Il faut également recadrer la situation au niveau du GSO.

Distance au niveau du championnat des 1^{ère} catégorie qui ne doit pas être trop élevée.

→ **Féminines :**

Beaucoup de déplacements cette saison, participation à toutes les manches de la Route de l'Ouest Féminine. Les nouvelles licenciées ont apprécié de découvrir ce niveau de compétition.

Priorité donnée au CD pour les sélections sur les GSO, avec un relais du CR pour les CD qui n'avaient pas l'effectif suffisant.

Participation au CLM47 avec deux équipes, l'équipe sénior se classe 6^{ème}.

Au niveau des Championnats régionaux, ils sont organisés sur des épreuves supports : Loudun 4^{ème} manche de la Coupe de France Dames, pour les Juniors, séniors, Espoirs, Gouzon pour le GSO Minimes cadettes.

7 qualifiées pour la finale de la coupe de France minimes cadettes.

Participation au Tour de Charente Maritime Féminin et à La Périgord Ladies. Il a été très compliqué de trouver 4 filles pour participer.

20 et 21 septembre à Limoges, baptême de piste et formation des femmes dirigeantes : il n'y a que 8 inscrites pour 15 places.

18 octobre Sandrine EYMARD participera à la CN Féminine.

Pour 2020 la commission espère avoir un candidat organisateur pour ne pas faire le championnat sur une épreuve support.

Sandrine EYMARD souhaiterait monter une équipe Division Nationale Femmes pour conserver l'effectif qui a tendance à s'en aller vers les Pays de la Loire et l'Occitanie. Il faut envoyer la lettre d'intention pour le 15 septembre.

→ **Arbitrage :**

Réunion de la commission à venir

Une formation d'arbitre régional BMX et secrétaire BMX va avoir lieu. Date et lieu à communiquer.

Organisation d'une formation de chronométreur fédéral avec 2 candidats.

Formation de chronométreur régional.

→ **VTT :**

Les assises du VTT se tiendront à Trélissac le 9 novembre.

→ **Loisirs :**

Quid du challenge régional sur les cyclos sportives. Il faut trouver quelqu'un pour gérer le challenge.

Championnat régional à Saint Crépin avec 148 participants.

Résultats :

Le Président fait un récapitulatif des principaux résultats dans toutes les disciplines, il félicite tous les participants et les clubs ayant participé.

Bien qu'ayant obtenu de nombreux titres et places d'honneur dans les différentes disciplines, le comité ne conservera certainement pas sa place de 1^{er} comité de France.

Les résultats complets vous seront communiqués lors de l'assemblée générale du comité.

Orientations 2020 :

Elles seront validées en même temps que le calendrier lors du CA du 16 novembre.

Tarifcation 2020 identique à 2019.

Parc véhicules :

13 véhicules répartis majoritairement entre Bordeaux et Limoges et deux sur Sauzé Vaussais.

2 308 SW, 2 Mégane, 1 Laguna, 1 508, 1 twingo, 3 fourgons, 2 minibus 9 places, 1 skoda, 1 scooter

Contrats d'objectifs :

le montant alloué à chacun des CD sera notifié avant le 30 septembre. La base est de 1100€, trois départements n'auront pas la totalité des 1100€, pour ne pas avoir eu une implication totale, allant dans le sens des objectifs du comité régional. Il s'agit des CD 23/33/40.

Sommes attribuée par département (possibilité de légers changements suite à certaines informations encore non parvenues)

CD 16 : 2088

CD 17 : 3850

CD 19 : 2000

CD 23 : 1400

CD 24 : 2000

CD 33 : 2367

CD 40 : 1400

CD 47. :2749

CD 64 : 2361

CD 79 : 2075

CD 86 : 2991

CD 87 : 2000

Adopté à la majorité.

Catégorie Minimales en cyclo-cross :

Les clubs gèrent comme ils le veulent : soit les minimales participent en école de vélo soit ils participent dans une épreuve spécifique à leur catégorie, dans ce cas l'engagement est payant, l'organisateur est tenu de le préciser dans le DO et sur le journal cyclisme.

Pour le championnat, l'engagement est payant et un maillot est décerné pour le champion.

Assurances :

Les véhicules de – 6ans sont assurés tous risques par la FFC. Il n'y a pas de franchise jeune conducteur. Le matériel dans ou sur les véhicules n'est pas assuré en cas de vol, sauf les « arrêts minutes » sur les aires d'autoroute. L'assureur peut faire cependant un avenant pour assurer le matériel, il faut lui fournir le calendrier des déplacements et le montant approximatif du matériel à assurer, afin qu'il puisse établir un devis global.

De nombreuses déclarations de sinistre sont en cours et posent de nombreux problèmes.

A savoir que le matériel n'est assuré que dans le cadre d'une compétition avec une franchise de 200,00 € par sinistre, qui sera appliquée.

Assemblée Générale :

La prochaine assemblée du comité régional se tiendra les 18 et 19 janvier à Guéret. Il y aura donc des tables rondes le samedi en début d'après-midi accompagnées d'un repas le soir.

Prochain CA à définir (16 novembre ?) et il sera en présentiel ou en visio.

Questions diverses :

Homogénéisation du tarif des engagements : le comité n'est pas pour sauf pour les championnats régionaux.

Licence numérique : processus en route mais du retard, pas de communication de la part du comité car le comité n'a pas d'information de la fédération. Pour le moment, il faut continuer à remplir les feuilles. Il faut fournir une photo d'identité, ainsi qu'une autorisation parentale pour le prélèvement sanguin. Une note explicative vous sera transmise prochainement.

Le président

Le secrétaire

